

## FICHE DE POSTE A PROFIL

### PAP2026-006-COORDO REP+ MARSEILLE AYGALADES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2026-006-COORDO REP+ MARSEILLE AYGALADES
	INTITULE DU POSTE	<b>COORDONNATEUR REP+ Secteur collège Jean Moulin</b> Circonscription Marseille Aygalades
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (inspecteur du premier degré, IEN Marseille Aygalades, chef d'établissement du collège Jean Moulin et IA-IPR référent).
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	MISSIONS	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés).</li> <li>- Accompagner les équipes d'école et de collège.</li> <li>- Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau.</li> <li>- Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux.</li> <li>- Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+.</li> <li>- Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles.</li> <li>- Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire.</li> <li>- Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville.</li> <li>- Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1er degré comme 2nd degré.</li> <li>- Capacité à travailler en équipe.</li> <li>- Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés.</li> <li>- Savoir adopter le bon positionnement.</li> <li>- Avoir une très bonne maîtrise des outils numériques.</li> </ul>
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	Principale du Collège Jean Moulin : <a href="mailto:ce.0132407w@ac-aix-marseille.fr">ce.0132407w@ac-aix-marseille.fr</a> IEN Marseille Aygalades : <a href="mailto:ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr">ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr</a>